

**VILLE DE GOND-PONTOUVRE
(CHARENTE)**

Arrêté d'Alignement sur Voies Communales

7 Rue des Lignes parcelle cadastrée BD : 16

Le Maire de la Commune de GOND-PONTOUVRE

- Vu la pétition en date du 18 mars 2026, société AGT -- 12 rue des Rochers - 17100 SAINTES - représentée par Monsieur Christophe GUILLEMET, Géomètre expert, pour le compte de M. Guillaume GARDAIS et M. Cyrille MARQUIS, sollicite la délimitation de la propriété de la personne publique en limite de la propriété privée cadastrée BD 16.
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,

Arrête

Article 1° - Alignement défini par une ligne droite d'environ 4 mètres dans le prolongement de la clôture du 10 rue Ferdinand Buisson (parcelle BD 18) jusqu'à l'angle du premier bâtiment situé à l'est (parcelle BD 16), conformément au plan de masse joint en annexe (points 1 et 2)

Article 2° - Ampliation du présent arrêté sera adressée au pétitionnaire.

A Gond Pontouvre, le 31 mars 2026

L'adjoint au Maire délégué,



Olivier BLANCHARDIE

Département :
CHARENTE

Commune :
GOND PONTOUVRE

Section : BD
Feuille : 000 BD 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/200

Date d'édition : 31/03/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF Charente - PTGC
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1, rue de la Combe 16025
16025 ANGOULEME CEDEX
tél. 0545975700 -fax
ptgc.charente@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

